



MSP-OR

Advancing Maritime
Spatial Planning
in Outermost Regions

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE DSBM DE GUYANE

Septembre 2023

Numéro de la convention de subvention :
101035822 — MSP-OR — EMFF-MSP-2020

www.msp-or.eu

Coordonné par



GOVERNO
DOS AÇORES



Financement



Cofinancé par
l'Union européenne

Partenaires



Secretaria Regional de Mar e Pescas
Direção Regional do Mar



VICERREINIA
TERTCIA DEL GOBIERNO
MINISTERIO
PARA LA TRANSICIÓN ECOLÓGICA
Y EL NETO ZERO CARBONO

SECRETARÍA DE ESTADO
DE MEDIO AMBIENTE
DIRECCIÓN GENERAL
DE LA COSTA Y EL MAR



CEDEX
CENTRO DE ESTUDIOS
Y EXPERIMENTACIÓN
DE OBRAS PÚBLICAS



ULPOC
Universidad de
Las Palmas de
Gran Canaria



SHOM
L'océan
en référence

Information sur le document	
Acronyme du projet	MSP-OR
Nom du projet	Faire progresser la planification de l'espace maritime dans les régions ultrapériphériques
Numéro de la convention de subvention	101035822 — MSP-OR — EMFF-MSP-2020
Début du projet	Septembre 2021
Durée	36 mois

Nom et numéro du lot	WP3 : Filling the gaps
Nom et numéro de la tâche	3.3 Stakeholders Interactive involvement Subtask 3.3.4 – French Guiana stakeholder engagement
Nom du livrable	SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE DSBM DE GUYANE
Date d'échéance du livrable (au regard de la convention de subvention)	Septembre 2023
Date de soumission réelle	02/10/2023
Niveau de diffusion	Public

Partenaire(s) responsable(s)	Centre d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)
------------------------------	--

Progression du document			
Version	Statut	Date	Auteur(s)
1	1 ^{ère} version préliminaire	04/08/2023	Delphine Leclerc, Olivier Laroussinie
2	Version consolidée	31/08/2023	Delphine Leclerc, Olivier Laroussinie, Alan Quentric
3	Version prenant en compte les commentaires de la DGTM Guyane	28/09/2023	Delphine Leclerc, Olivier Laroussinie, Alan Quentric, Simon Pradeau
4	Prise en compte des commentaires du Shom et de FRCT	02/10/2023	Delphine Leclerc, Olivier Laroussinie, Alan Quentric, Simon Pradeau

Remerciements :

Ce document a été produit pour le projet MSP-OR, qui a reçu un financement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) de l'Union européenne sous le numéro de convention de subvention : 101035822 — MSP-OR — EMFF-MSP-2020.

Avertissement :

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du projet MSP-OR et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne .

Citation recommandée :

Leclerc, D. Laroussinie, O. Quentric, A. D3.13 : Synthèse de la concertation publique concernant le projet de DSBM de Guyane. MSP-OR project, European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency Grant Agreement no. GA 101035822 — MSP-OR — EMFF-MSP-2020.

Droits d'auteur :

Le contenu de ce rapport peut être réutilisé à des fins non commerciales en utilisant la citation recommandée.

Table des matières

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	5
RESUMÉ	6
SUMMARY	6
SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE DSBM DE GUYANE	7
RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE GÉNÉRAUX.....	7
MÉTHODE.....	9
RÉSULTATS GÉNÉRAUX.....	10
PROFIL DES PARTICIPANTS.....	10
OPINIONS EXPRIMÉES SUR LE PROJET DE DSBM (CONSULTATION OFFICIELLE SUR « JEPARTICIPE.EXPERTISES-TERRITOIRES »)	14
RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SPÉCIFIQUE SUR LA CARTE DES VOCATIONS (CONSULTATION LUDIQUE VIA L'APPLICATION SMARTPHONE).....	16
CONCLUSION, ÉLÉMENTS DE RÉPONSE ET PISTES POUR LA PRISE EN COMPTE DE CETTE CONSULTATION.....	22
CONCERNANT LE MODE CONSULTATION.....	22
CONCERNANT LES THÈMES ABORDÉS PAR LE DSBM.....	22
CONCERNANT LES VOCATIONS PRIORITAIRES ET LEUR REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE.....	23
PROPOSITIONS POUR UNE PRISE EN COMPTE DANS LA VERSION FINALE DU DSBM.....	23

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Cerema	Centre d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.
DGTM	Direction Générale des Territoires et de la Mer
DSBM	Document Stratégique de Bassin Maritime
EMR	Energies Marines Renouvelables
Pêche INN	Pêche Illicite, Non déclarée et Non réglementée
MSP-OR	Marine Spatial Planning in Outermost Regions
POMU	Plateforme Offshore Multi-Usages
SNML	Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral

RESUME

Le document stratégique de bassin maritime (DSBM) est la déclinaison sur le bassin Guyane de la stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML), adoptée en 2017. Il en précise et complète les orientations au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres. Avant son approbation, le projet de DSBM doit être soumis à consultation publique, tel que le prévoit la réglementation. La direction générale des territoires et de la mer de Guyane (DGTM) a ainsi organisé une consultation en ligne, qui s'est tenue pendant deux mois, du 26 mai au 26 juillet 2023. Cette consultation a permis de recueillir l'avis de 70 participants. Dans le cadre du projet MSP-OR dont il est partenaire, le Cerema a proposé à la DGTM un appui spécifique pour cette phase de consultation publique. Afin de toucher une audience plus large, une consultation complémentaire a ainsi été proposée à travers le développement d'une application numérique utilisable sur smartphone, questionnant les participants sur le projet de carte des vocations du bassin maritime guyanais. 450 Guyanais ont complété le questionnaire proposé entre le 23 juin et le 15 juillet 2023. Les résultats de ces deux consultations ont été analysés et ont permis au Cerema de proposer des pistes d'amélioration du DSBM de Guyane, afin de prendre en compte les avis exprimés et d'améliorer le contenu du document, dont l'approbation finale doit intervenir d'ici la fin de l'année 2023.

SUMMARY

The Strategic Sea Basin Document (DSBM) is the French Guiana sea basin's version of the National Strategy for the Sea and Coast (SNML), adopted in 2017. It specifies and completes the guidelines in the light of the economic, social and ecological issues of the sea basin. Prior to its approval, the draft DSBM must be submitted for public consultation, as required by law. The French Guiana Directorate General for Land and Sea (DGTM) therefore organised an online consultation, which ran for two months, from 26 May to 26 July 2023. This consultation gathered the opinions of 70 participants. As part of the MSP-OR project, of which it is a partner, Cerema offered the DGTM specific support for this public consultation phase. In order to reach a wider audience, a complementary consultation was proposed through the development of a digital application that could be used on smartphones, questioning participants on the draft vocational map of the French Guiana sea basin. 450 people of French Guiana completed the questionnaire between 23 June and 15 July 2023. The results of these two consultations have been analysed and have enabled Cerema to propose ways of improving French Guiana's DSBM, in order to take account of the opinions expressed and improve the content of the document, which is due for final approval by the end of 2023.

SYNTHESE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE DSBM DE GUYANE

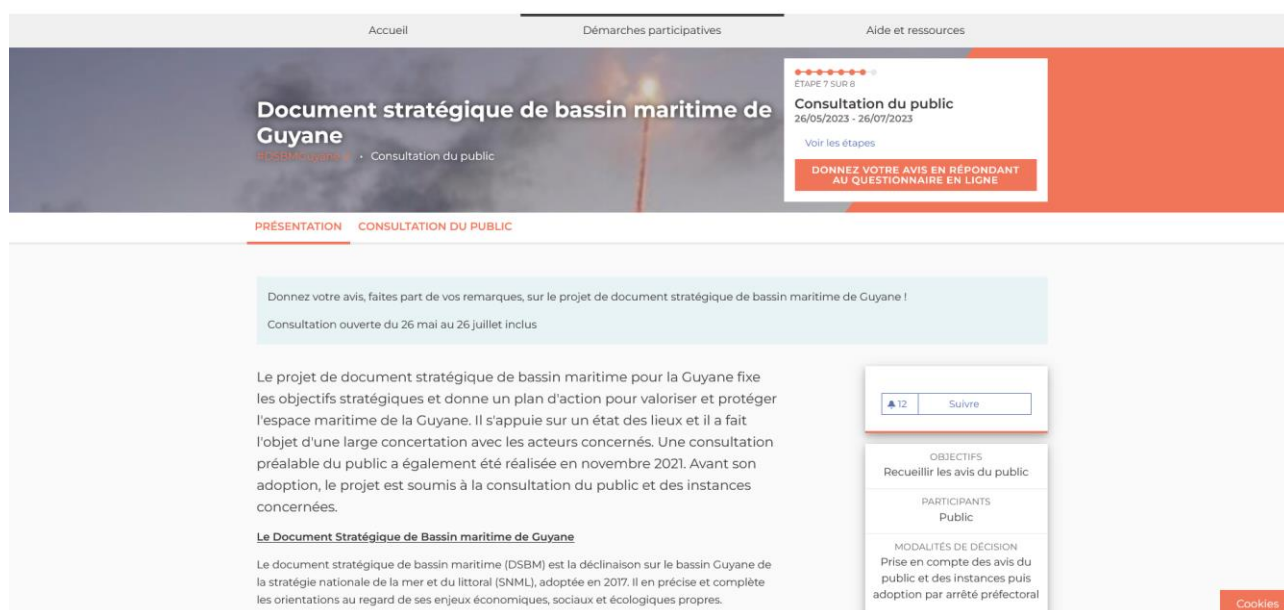
RAPPEL DES ELEMENTS DE CONTEXTE GENERAUX

Le document stratégique de bassin maritime (DSBM) est la déclinaison sur le bassin Guyane de la stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML), adoptée en 2017. Il en précise et complète les orientations au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres. Il comprend un volet stratégique (état des lieux et objectifs socio-économiques et environnementaux à atteindre) et un volet opérationnel (plan d'actions). Une carte des vocations indique la répartition dans l'espace maritime de ces objectifs. Le document est accompagné du rapport environnemental et de l'avis de l'Autorité environnementale.

Le processus d'adoption du document stratégique de bassin maritime de Guyane se déroule en plusieurs étapes :

- le diagnostic et l'état des lieux du bassin maritime
- l'élaboration du volet stratégique
- la concertation préalable du public
- l'élaboration du volet opérationnel
- l'avis de l'autorité environnementale et concertation complémentaire
- la consultation des instances et information des pays frontaliers
- la consultation du public
- les étapes finales de validation.

La consultation préalable du public a été réalisée en novembre 2021. Avant son adoption, le projet est soumis à la consultation du public et des instances concernées, comme le prévoit l'article R-219-1-25 du code de l'environnement. Cette consultation a eu lieu du 26 mai au 26 juillet 2023 inclus, avec la mise à disposition en ligne du dossier de consultation et la possibilité de faire des observations, des propositions par courriel ou sur la plateforme « jeparticipe.expertises-territoires ».



Accueil Démarches participatives Aide et ressources

Document stratégique de bassin maritime de Guyane
 DSBM Guyane - Consultation du public

ETAPES 7 SUR 8
Consultation du public
 26/05/2023 - 26/07/2023
 Voir les étapes

DONNEZ VOTRE AVIS EN RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

PRÉSENTATION CONSULTATION DU PUBLIC

Donnez votre avis, faites part de vos remarques, sur le projet de document stratégique de bassin maritime de Guyane !
 Consultation ouverte du 26 mai au 26 juillet inclus

Le projet de document stratégique de bassin maritime pour la Guyane fixe les objectifs stratégiques et donne un plan d'action pour valoriser et protéger l'espace maritime de la Guyane. Il s'appuie sur un état des lieux et il a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs concernés. Une consultation préalable du public a également été réalisée en novembre 2021. Avant son adoption, le projet est soumis à la consultation du public et des instances concernées.

Le Document Stratégique de Bassin maritime de Guyane

Le document stratégique de bassin maritime (DSBM) est la déclinaison sur le bassin Guyane de la stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML), adoptée en 2017. Il en précise et complète les orientations au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres.

12 Suivre

OBJECTIFS
 Recueillir les avis du public

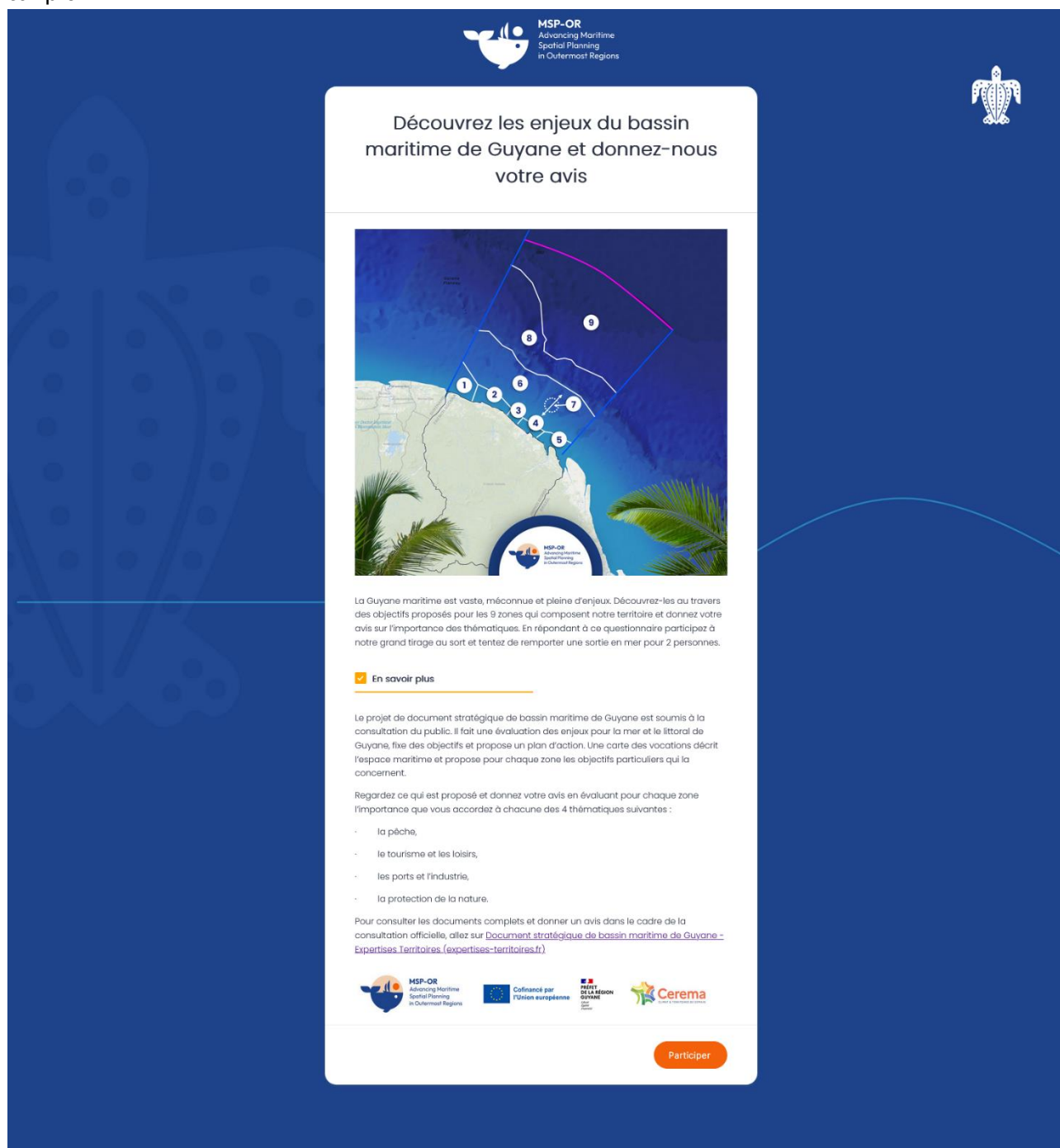
PARTICIPANTS
 Public

MODALITÉS DE DÉCISION
 Prise en compte des avis du public et des instances puis adoption par arrêté préfectoral

Cookies

Figure 1: page d'accueil de la plateforme participative

En parallèle à la consultation officielle, le Cerema a développé dans le cadre du projet européen MSP-OR, en accord avec la DGTM Guyane, une application smartphone permettant à ses utilisateurs de s'exprimer sur la proposition de carte de vocations de l'espace maritime guyanais, dont le présent rapport rend également compte.



MSP-OR
Advancing Maritime
Spatial Planning
in Outermost Regions

Découvrez les enjeux du bassin maritime de Guyane et donnez-nous votre avis

La Guyane maritime est vaste, méconnue et pleine d'enjeux. Découvrez-les au travers des objectifs proposés pour les 9 zones qui composent notre territoire et donnez votre avis sur l'importance des thématiques. En répondant à ce questionnaire participez à notre grand tirage au sort et tentez de remporter une sortie en mer pour 2 personnes.

En savoir plus

Le projet de document stratégique de bassin maritime de Guyane est soumis à la consultation du public. Il fait une évaluation des enjeux pour la mer et le littoral de Guyane, fixe des objectifs et propose un plan d'action. Une carte des vocations décrit l'espace maritime et propose pour chaque zone les objectifs particuliers qui la concernent.

Regardez ce qui est proposé et donnez votre avis en évaluant pour chaque zone l'importance que vous accordez à chacune des 4 thématiques suivantes :

- la pêche,
- le tourisme et les loisirs,
- les ports et l'industrie,
- la protection de la nature.

Pour consulter les documents complets et donner un avis dans le cadre de la consultation officielle, allez sur [Document stratégique de bassin maritime de Guyane - Expertises Territoires \(expertises-territoires.fr\)](#)

Participer

Figure 2: copie de la page d'accueil de l'application ludique développée par le Cerema dans le cadre du projet MSP-OR

METHODE

Une fois la phase de consultation terminée, les différents avis sur la plateforme « jeparticipe.expertises-territoires » (70 contributions) et sur l'application smartphone (450 contributions) ont été recueillis.

Pour l'application smartphone, le questionnaire portait sur les 9 zones correspondant aux zones figurant sur la carte des vocations du projet de DSBM guyanais, à savoir : l'Estuaire du Maroni, la Côte centre-Ouest, Kourou, Cayenne, la Côte est – Oyapock, le Plateau continental proche, les Installations industrielles, le Rebord et tombant et les Abysses.

Pour chaque zone, 4 thèmes étaient mis en avant : pêche, loisirs, industrie et protection de l'environnement. Les participants devaient voter en fonction de leur ressenti, via une échelle de valeur allant de 1 à 5, 1 étant estimé comme « pas important » et 5 comme « très important ». Ils pouvaient également y laisser des commentaires. A l'issue du questionnaire, les participants qui le souhaitaient pouvaient indiquer leurs coordonnées afin de participer à un tirage au sort leur permettant de gagner une journée en mer pour deux personnes.

Les réponses aux questionnaires ont dans un premier temps été compilées dans des tableurs pour ensuite être traitées. Elles sont présentées par la suite de la manière suivante :

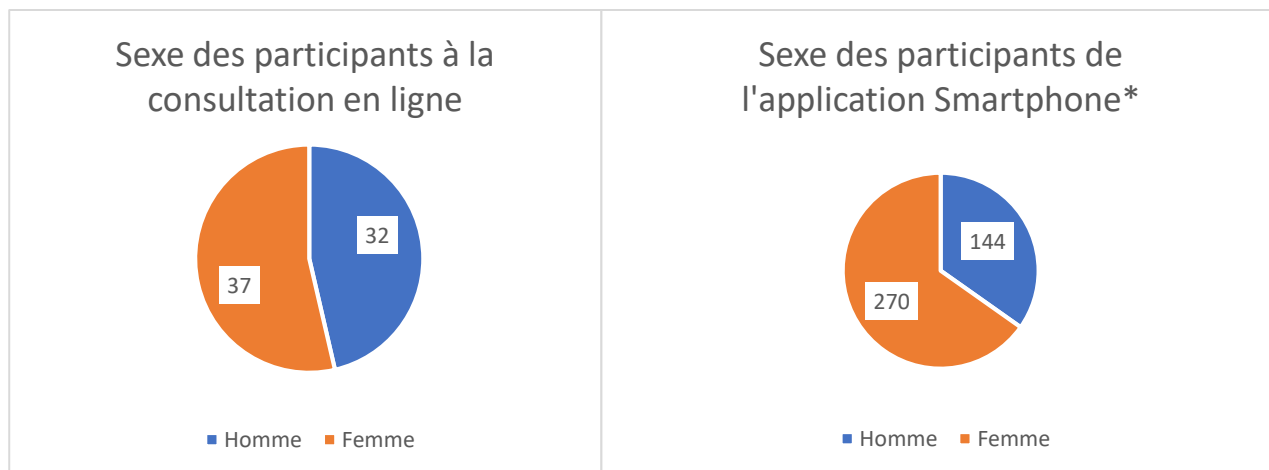
- Selon l'avis général donné sur le projet de DSBM pour la consultation sur la plateforme jeparticipe.expertises-territoires
- Par zone du projet de carte des vocations du bassin maritime guyanais, s'agissant de la consultation ludique par l'application smartphone.

Au préalable, une analyse des profils des participants à la consultation sur la plateforme «jeparticipe.expertises-territoires.fr » a pu être faite à partir de leurs propres réponses, selon différents critères dont le sexe, l'âge, le domicile ou la catégorie socioprofessionnelle. Cette analyse n'était pas possible pour l'application smartphone, le choix ayant été fait de privilégier la participation en évitant de rebuter le visiteur par des questions personnelles. La plupart des participants ayant laissé leurs coordonnées pour participer au tirage au sort, une interprétation des prénoms en termes de genre a néanmoins été faite.

RESULTATS GENERAUX

Profil des participants

Les graphiques présentés ci-après sont la traduction directe des données obtenues grâce aux enquêtes. Pour rappel, il y a eu 70 contributions sur la plateforme « jeparticipe.expertises-territoires » et 450 contributions sur l'application smartphone.

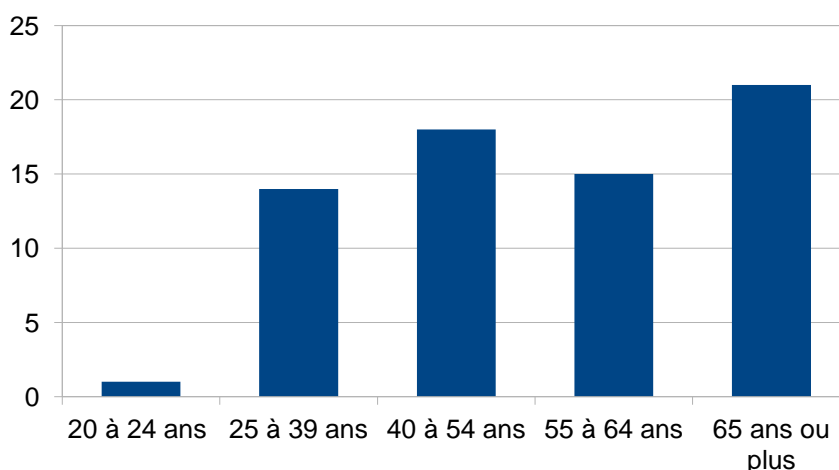


*Dédit à partir des prénoms des 414 participants ayant accepté de donner leur identité.

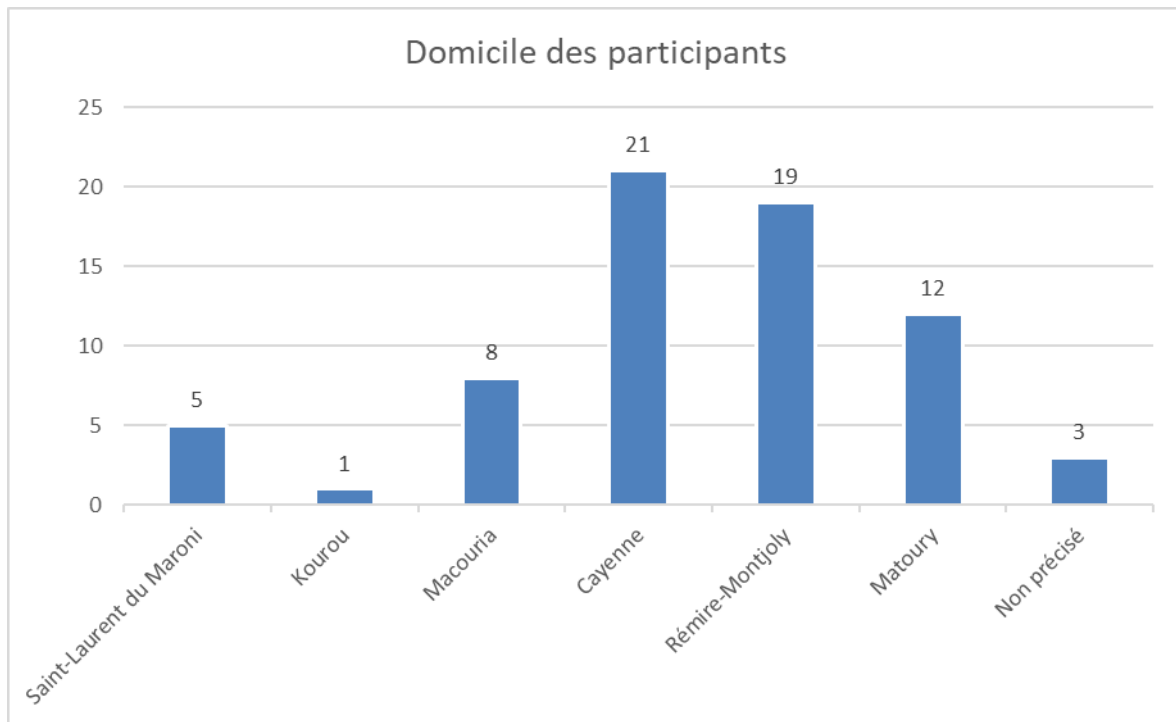
Les participants à la consultation en ligne et à l'application smartphone sont en majorité des femmes.

La suite des statistiques de profil concerne uniquement les participants à la consultation en ligne via la plateforme « jeparticipe.expertises-territoires ». Les participants à l'application smartphone n'étaient volontairement pas interrogés sur leur profil, afin de limiter le nombre de questions posées et par conséquent le temps de réponse au sondage.

Age des participants

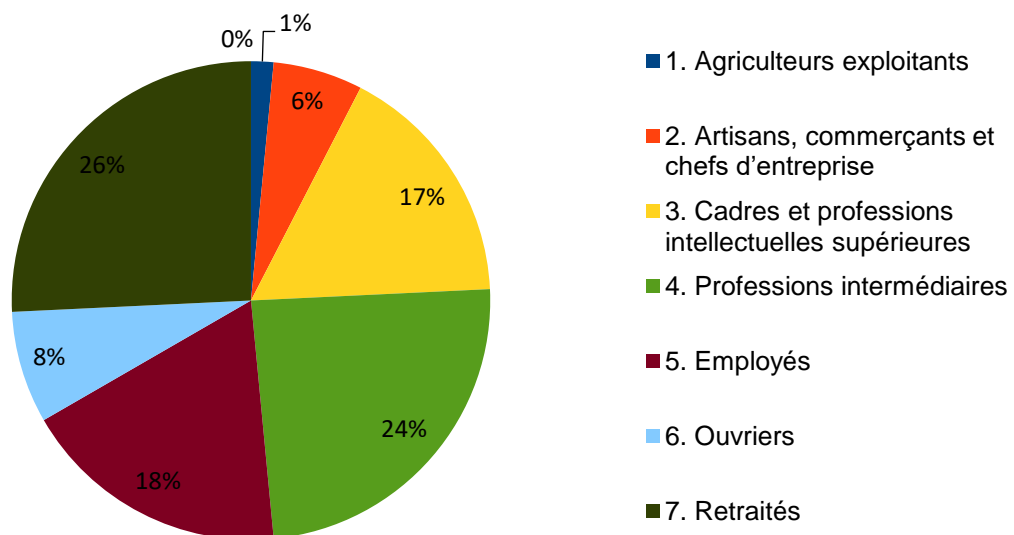


Les participants à la consultation du DSBM sont bien répartis selon les tranches d'âge, à l'exception de la tranche des 20-24 ans qui est peu représentée.



Les communes les plus représentées sont Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Macouria, soit le Centre Littoral. De ce point de vue, les réponses reflètent mal la diversité géographique de la Guyane.

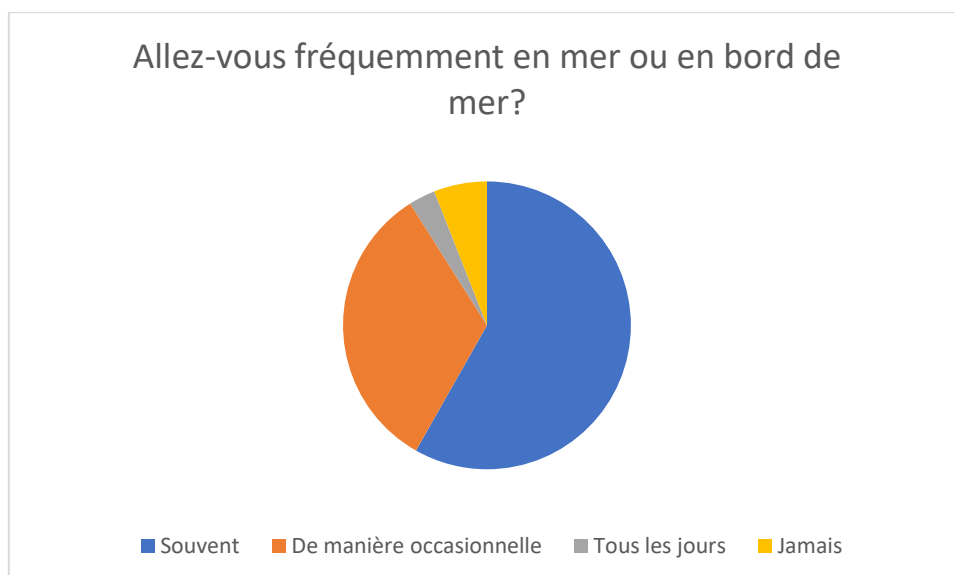
Catégories socioprofessionnelles des participants



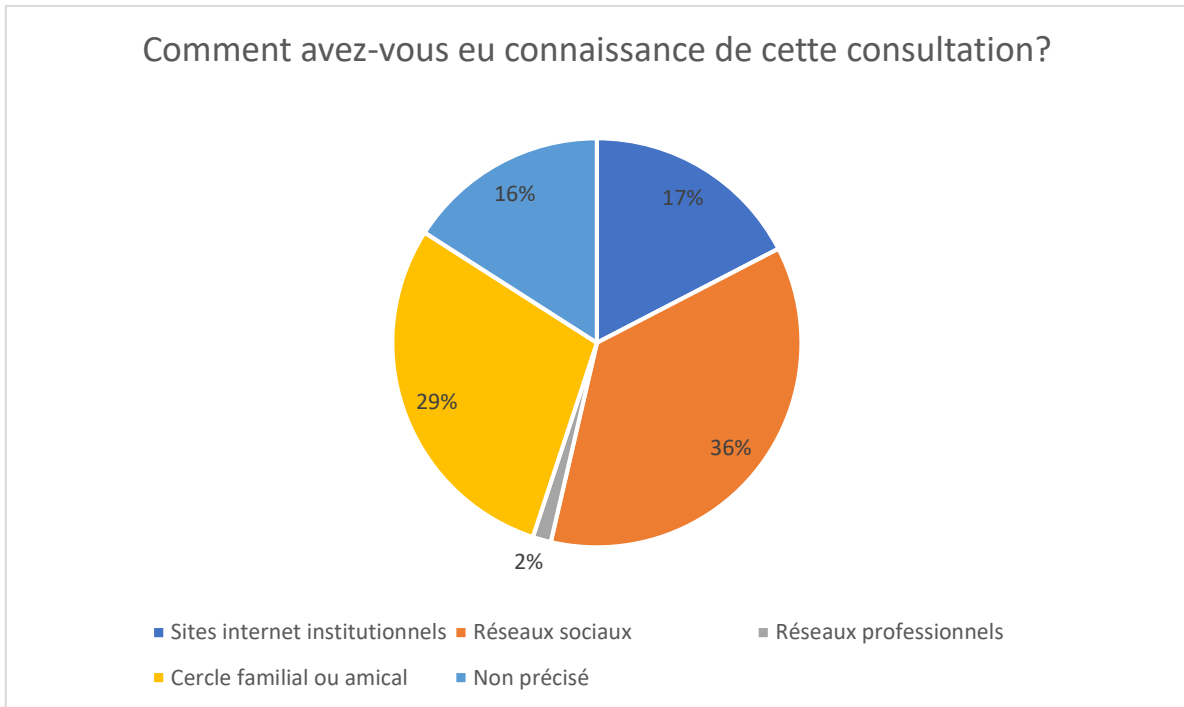
Les catégories socioprofessionnelles des participants sont en majorité des professions intermédiaires et des retraités.



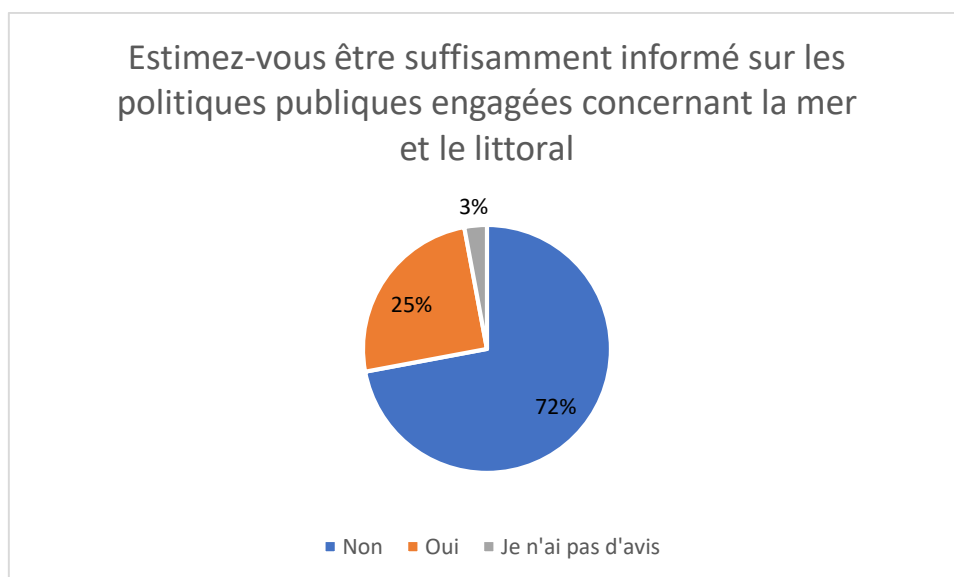
Ce sont principalement des usagers de loisirs ou occasionnels qui ont participé à la consultation en ligne.



Les participants à la consultation en ligne déclarent aller souvent en mer ou en bord de mer mais peu y vont tous les jours.



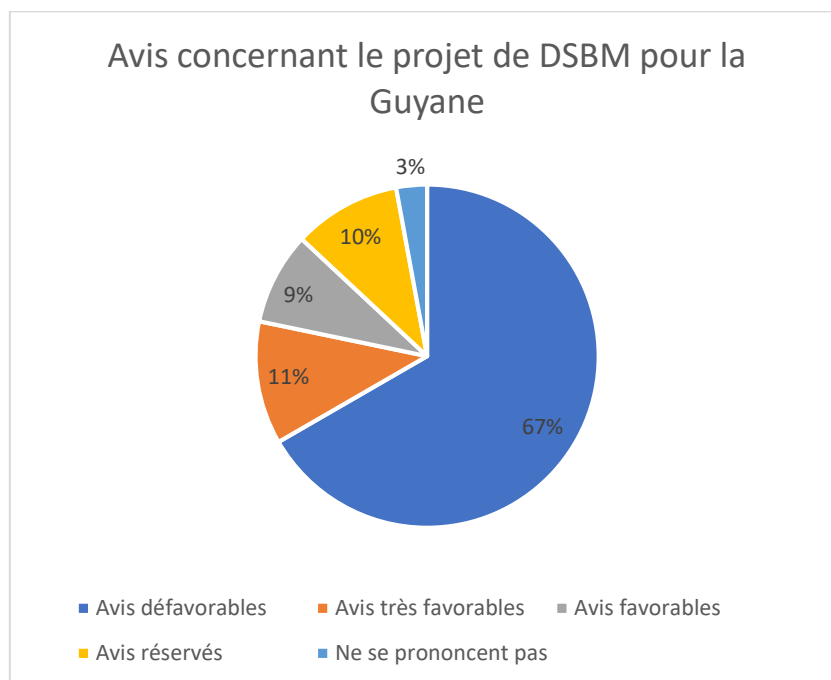
La connaissance de la consultation du DSBM s'est principalement faite à travers les réseaux sociaux et les cercles familiaux ou amicaux.



Les participants estiment être insuffisamment informés sur les politiques publiques engagées concernant la mer et le littoral.

Opinions exprimées sur le projet de DSBM (consultation officielle sur « jeparticipe.expertises-territoires »)

Une majorité des 70 participants se disent défavorables au DSBM.



Avis défavorables

Parmi les avis exprimés, **46 se déclarent défavorables au projet de DSBM**. Les arguments avancés sont en majorité d'ordre socio-économique :

- Le projet de DSBM est perçu comme un **frein au développement de la Guyane**

Le terme « mise sous cloche » de l'espace maritime est repris dans 8 avis différents. La question de l'autonomie de la Guyane, sur les plans économique et alimentaire, est évoquée dans 11 des commentaires (parmi eux toutefois, 7 relaient un texte commun). « Incompatible avec un développement économique endogène » ; « Mettre la Guyane sous cloche c'est Mettre la Guyane en sous-développement » ; « La Guyane et son milieu marin doivent servir l'économie LOCALE pour une autonomie alimentaire ».

- Le projet de DSBM ne bénéficierait pas aux Guyanais

« Aucun intérêt pour les guyanais » ; « Il y en marre d'être géré par des technocrates qui se trouvent à plus de 8 000 km et qui se fichent de la population » ; « Ce projet montre comment tant d'autres que certains intérêts nationaux passent avant le bien-être des populations qui peuplent ce pays » ; « Ce projet ne profitera qu'aux multinationales comme d'habitude »

- La **question de la pêche** apparaît centrale pour beaucoup de ces participants, sur deux aspects :

- le **maintien d'une activité de pêche** (évoqué dans 10 avis), essentiellement côtière
 « la pêche côtière sera condamnée » ; « préservation de la pêche artisanale côtière » ; « Dans l'esprit de la plupart des Guyanais la pêche représente la majeure partie d'une activité marine potentielle » ; « Comment nos pêcheurs côtiers pourront-ils s'approvisionner en poissons avec un tel projet ? » ; « La réduction de la surface de pêche maritime à deux communes est malvenue » ; « il n'y a pas de respect envers les pêcheurs et la culture guyanaise » ; « La zone de vocation de pêche est trop réduite »

- la lutte contre la pêche illégale (évoqué dans 12 avis)

« Il faut lutter contre la pêche illégale » ; « éradication de la pêche illégale » ; « La pêche clandestine venant des étrangers voisins » ; « Une priorité trop forte de contrôle sur les pêcheurs légaux, et même illégaux travaillant en local au lieu de mettre un maximum de force sur le pillage des ressources par des pêcheurs non locaux et de pays voisins »

Parmi les autres thématiques abordées, on peut citer :

- La préservation des espaces et des milieux (5 avis exprimés sur le sujet)
- La qualité des eaux (2 avis exprimés), l'érosion côtière (2 avis).

Un avis évoque par ailleurs un défaut d'actualisation des données figurant dans le projet de DSBM, notamment sur trois points :

- « - il me semble que le paragraphe sur l'industrie pétrolière est à enlever (loi Hulot)
- les documents ne disent pas que le PGRI de Guyane est paru au journal officiel depuis mai 2022, avec la cartographie de 2014 reprise à l'identique en 2017; carte validée donc par ce décret
- à aucun moment, la centrale du Larivot n'est citée ni par le Cerema ni par la Dgtm, cette dernière a modifié les cartes en mars 2023 et deux ateliers ont été organisés ».

On peut enfin noter, dans ces avis défavorables, que le tourisme n'est pas évoqué. De la même manière, les activités de loisir ne sont évoquées qu'à une seule reprise, alors que 19 de ces participants se présentent comme « usager de loisir ou occasionnel ».

Avis très favorables

8 participants se déclarent très favorables au projet de DSBM. Néanmoins sur ces 8 avis, deux reconnaissent n'avoir pas pris connaissance du projet de DSBM, un autre avis est accompagné d'un commentaire laissant supposer qu'il a mal rempli cette rubrique : « Arrêté de mettre la Guyane sous cloche comme vous le faites ». Un avis évoque l'intérêt de produire de l'électricité avec la force des marées, un autre l'importance d'avoir « une réflexion sur la durabilité et le changement climatique et prévenir les risques ».

Avis favorables

7 avis s'expriment en faveur du projet de DSBM, avec des motivations diverses : le développement d'infrastructures de loisir/plaisance (trois avis), le développement économique du territoire (deux avis), la lutte contre la pêche illégale (deux avis), la préservation des ressources (un avis).

Avis réservés

7 participants à la consultation expriment des réserves sur le projet de DSBM. Les arguments sont divers : « Cette planification est trop légère au regard des enjeux importants pour notre territoire » ; « La Guyane s'est trop longtemps passée de développer l'atout considérable qu'est sa façade maritime pour son attractivité touristique populationnelle et de territoire. Il faut être bien plus ambitieux encore et soutenir un rattrapage et un développement en grand de ces activités ! » ; « Il fallait soumettre ce sujet à une concertation plus large et organiser des rencontres avec les citoyens afin de leur apporter des explications plus approfondies »

Résultats du questionnaire spécifique sur la carte des vocations (consultation ludique via l'application smartphone)

Cette consultation innovante, qui repose sur l'utilisation d'une application smartphone, a permis à 450 personnes de s'exprimer sur les différentes zones identifiées par le projet de carte de vocations du bassin maritime. Outre les quatre grands thèmes proposés à la notation par les participants et pour chacune des 9 zones, un commentaire littéral pouvait également être laissé. Cette consultation apporte ainsi un éclairage à la fois thématique et géographique de la perception du public vis-à-vis du projet de DSBM.

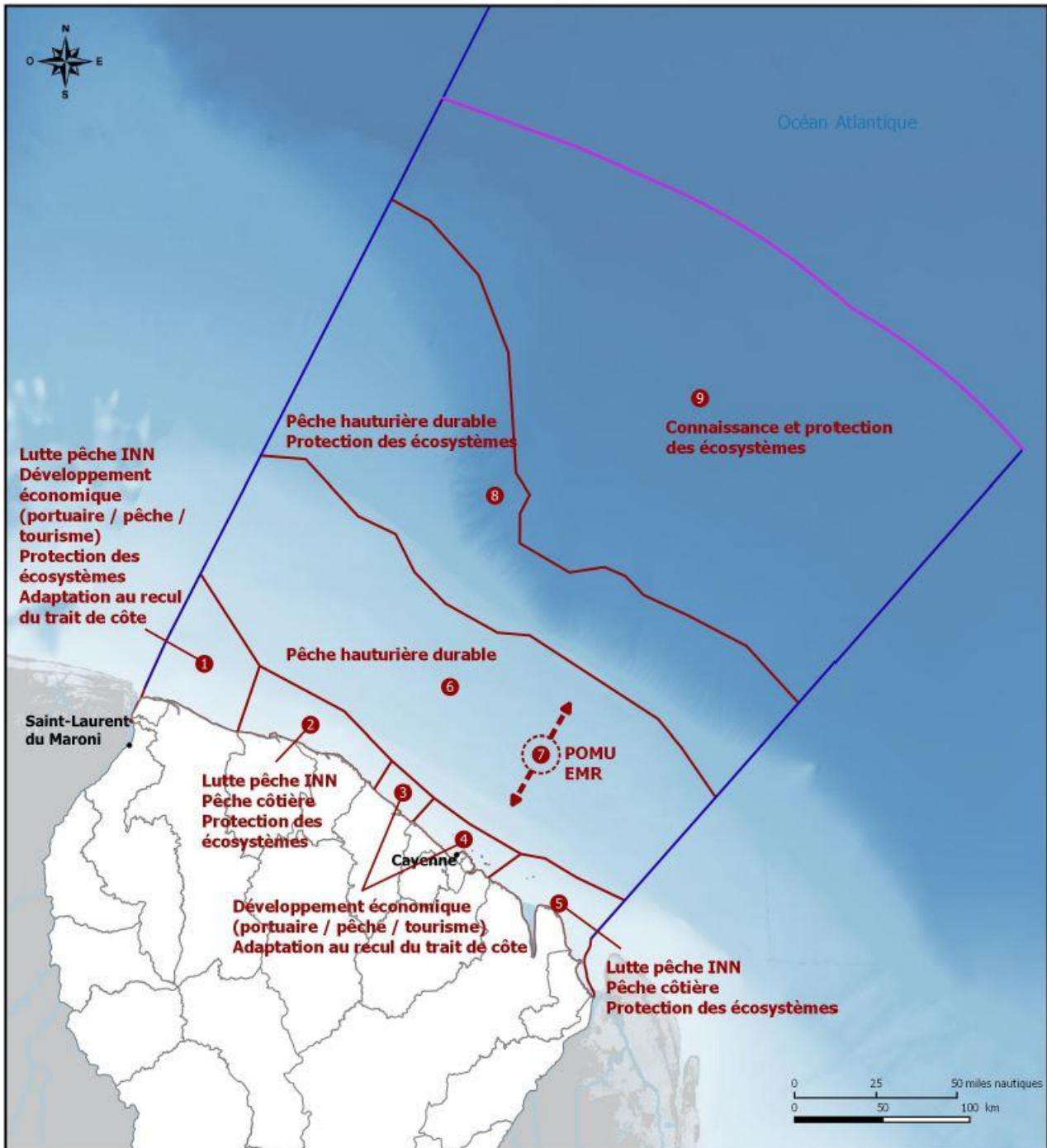


Figure 3: projet de carte de vocations pour le bassin maritime guyanais (source : projet de DSBM v3.0)

Pour chaque zone du projet de carte de vocations, la moyenne des notes recueillies pour chaque thématique proposée a été comparée à une note déduite des orientations issues du projet de DSBM (notation allant de 1 à 5 pour chaque thème) et ce afin de détecter les écarts entre la proposition et la perception des contributeurs.

Zone 1, Estuaire du Maroni :

- Adéquation avec le DSBM sauf un moindre intérêt porté par le public aux questions portuaires/industrielles.

31 avis ont été laissés pour cette zone. Ils évoquent en particulier les thèmes suivants :

- Un développement durable de la zone (7 avis exprimés)

« Il devrait y avoir des activités autour de ces zones, en ne faisant pas de changement sur la nature ce qui pourrait nuire aux différents animaux et habitants qui vivent dans ces zones » ; « Selon moi, il est possible d'allier développement économique et protection de l'environnement » ; « Il est très important de protéger la nature, afin de pouvoir profiter davantage de toutes ces ressources. Exploiter tout en respectant la nature !! »

- Le développement de la pêche et la lutte contre la pêche illégale (6 avis)

« Il faudrait développer l'activité de la pêche dans l'Ouest Guyanais avec un vrai marché au poisson et des armateurs en règle. » ; « des lois précises et rigoureuses doivent ainsi être mises en place (quotas de pêche, zones strictement délimitées, accord avec le pays voisin afin de lutter contre la pêche illégale, contrôle sur les différents carburants utilisés,...) » ; « La pêche est un facteur économique qui doit être mieux valorisé en Guyane car son potentiel n'est pas suffisamment exploité en Guyane Française » ; « La thématique la plus prégnante est celle de la pêche illicite, qui a un impact sur notre économie et notre biodiversité » ; « Aucun pêcheurs de Saint-Laurent ne dispose de licence de pêche valide. Il faudrait légaliser les activités ».

- Le développement d'infrastructures (5 avis)

« Zone avec une forte croissance nécessitant un port pour développer l'ouest » ; « Je pense qu'une Marina apporterait un atout important » ; « apporter les infrastructures nécessaires afin de pouvoir mettre en avant les communes affiliées à l'entrée et à la frontière entre le Suriname et la Guyane a commencé par Saint-Laurent en tant que grand port maritime de l'Ouest ».

- La protection de la nature (5 avis)

« Guyane vivante et protectrice. Protégeons la. » ; « protégeons la nature » ; « Tous ces thèmes sont liés et impactant pour la nature, qui reste le thème majeur. »

- La pollution/qualité des eaux/gestion des déchets (2 avis).

Zone 2, Côte centre-Ouest :

- Adéquation à propos de la protection de la nature,
- Différence en ce qui concerne les loisirs, la pêche et l'industrie :
 - Intérêt plus fort exprimé par le public pour les loisirs et l'industrie,
 - Moindre intérêt en revanche pour la pêche.
 -

15 avis complètent le sondage pour cette zone. Ils s'expriment essentiellement sur les thèmes suivants :

- La protection de la nature (6 avis)

« Cet espace est un espace riche en faune et en flore caractéristiques de la Guyane » ; « Milieu à protéger absolument, la nursery pour les espèces halieutiques »

- Le développement de la pêche (3 avis)
- Le développement touristique (3 avis)
- 3 avis témoignent de la volonté d'une **gestion « locale » de cette zone**

« Ce sont des zones très riches à protéger certes, mais qui mieux que les guyanais eux-mêmes peuvent le faire » ; « il serait normal de confier aux autorités locales la responsabilité de la bonne gestion de cette zone » ; « le projet propose une aire co-gérée par des habitants : c'est une bonne idée qui nécessiterait un travail réel et profond de concertation puis un accompagnement dans le temps. Donc, des moyens. »

Zone 3, Kourou :

- Adéquation avec le DSBM à propos des loisirs et de la pêche
- Différence en ce qui concerne la protection de la nature et les questions/portuaires/industrielles :
 - Moindre intérêt porté par le public aux questions portuaires/industrielles
 - Fort intérêt concernant la protection de la nature.

18 avis sont formulés pour cette zone. Les thèmes principalement évoqués sont les suivants :

- **Le tourisme** (10 avis exprimés sur le sujet), notamment la mention des îles du Salut comme haut lieu touristique

« Cette portion de côte est très prisée du fait de la présence des îles du Salut, lieu incontournable pour les touristes » ; « Zone à forte vocation touristique à suivre au titre de la protection de la Nature » ; « Il y a tout à faire. Le sujet est vaste mais le tourisme devrait être plus important » ; « plus de hotels ».

- L'industrie spatiale (3 avis)

« Maintenir l'industrie spatiale pourvoyeur d'emplois » ; « Kourou est à la fois station scientifique et pleine de cette population qui y donne la vraie vie à la guyanaise »

- La protection de l'environnement (3 avis).

Zone 4, Cayenne :

- Adéquation avec le DSBM concernant les loisirs, la pêche et la protection de la nature
- Moindre intérêt porté par le public aux questions portuaires/industrielles.

13 avis sont exprimés concernant cette zone, évoquant principalement :

- Un développement économique compatible avec la protection de l'environnement (4 avis)

« Là aussi je privilégie la protection de l'environnement pour le bien-être humain, sans toutefois ne pas négliger le développement économique. » ; « Développement économique adapté à la préservation de nos ressources naturelles aquatiques. ».

- Les questions liées au développement des infrastructures portuaires (2 avis)

« Cayenne étant la "capitale de la Guyane" se doit alors d'avoir une activité portuaire conséquente » ; « Cette zone reçoit le port de commerce de la Guyane. C'est aussi un point de départ touristique pour les îles devant Cayenne. La pêche devrait se développer encore plus, offrir un port de pêche à Cayenne, digne de ce nom. »

Zone 5, Côte Est et Oyapock :

- Adéquation avec le DSBM concernant la pêche et la protection de la nature
- Fort intérêt porté par le public aux questions portuaires/industrielles, ainsi – dans une moindre mesure – qu'aux activités de loisirs.

16 Avis sont formulés :

- En faveur de la protection de l'environnement (6 avis)

« La forte concentration d'espèces emblématiques de la Guyane fait de cette zone une zone où la protection doit être une priorité. » ; « Dans cette zone, il s'agit d'une forte préservation de la nature et de la protection des animaux (marins, terrestres, etc) »

- En faveur d'un développement du tourisme (5 avis)

« Développer l'eco tourisme et la circulation » ; « Encore une zone à développer pour le tourisme, offrir des moyens de départ de pirogue ou autres embarcations digne de ce nom »

- En faveur du maintien d'une pêche « locale » (3 avis)

« Il devrait donc y avoir moins de pêcheurs mise à part les peuples autochtones et bushinengue qui se nourrissent de poissons et d'autres animaux. » ; « On pourra ainsi allier tourisme et pêche locale dans cet espace » ; « La pêche est aussi importante sur cette zone qui malheureusement se voit pillée par des clandestins ».

Zone 6, Plateau continental proche :

- Adéquation avec le DSBM sur les questions de pêche et de protection de la nature
- Plus fort intérêt porté par le public aux questions portuaires/industrielles et de loisirs.

10 avis sont exprimés pour cette zone, évoquant principalement la **ressource halieutique** (évoquée dans 5 avis) :

« Il y a vraiment un enjeu d'autosuffisance pour la ressource en poissons / crustacés. Les axes proposés me semblent pertinents tout en gardant en fil conducteur la lutte contre la pêche illicite » ; « Cette zone, loin des espaces sensibles des côtes, est une zone propice à l'industrie de la pêche. Cela dit, des techniques de pêches adéquates doivent être promulguées afin de ne pas détruire l'écologie sous marines. » ; « l'excès de filets de pêche devrait être contrôlé. » ; « Protéger l'environnement c'est Protéger les ressources halieutiques ».

Un avis évoque la recherche de pétrole qui « ne devrait pas être un sujet tabou ».

Zone 7, Installations industrielles :

- Adéquation avec le DSBM sauf un plus fort intérêt porté par le public aux questions de loisirs.

10 avis exprimés là encore, mentionnant :

- Un développement industriel sous condition, permettant de répondre aux besoins de la population guyanaise actuels et à venir (5 avis)

« Zone propice mais à faire ressortir le besoin » ; « En attente des études. Une plateforme telle que proposée est pertinente pour répondre aux besoins à venir » ; « Développement de l'industrie, mais pas au détriment de la préservation des zones aquatique (mammifères, oiseaux et autres). » ; « Si c'est une production locale ou accompagné pour les locaux »

- Le développement en particulier des **énergies renouvelables** (3 avis)

« La capacité de la Guyane a utilisé des énergies renouvelables afin de fournir à la population les ressources nécessaires pour ses besoins »

- La protection de l'environnement (3 avis).

« Vigilance et raison feront de Notre Guyane une terre toujours essentielle pour la biodiversité ».

Zone 8, Rebord et tombant :

- Adéquation avec le DSBM pour les questions de pêche et de protection de la nature
- Intérêt relatif porté par le public aux questions d'industrie et de loisir.

5 avis accompagnent le sondage pour cette zone, qui évoquent :

- La **pêche** (3 avis)

« Si l'État s'engage justement à aider les locaux pour la pêche » ; « La pêche est cependant possible mais doit être limité ou comme dit plus haut "raisonné" » ; « Il faut former d'autres types de pêcheurs... »

- L'environnement

« Dans ce cas oui, il y a de fortes chances que cette zone soit accès sur la pêche et aussi la protection de la faune et de la flore » ; « Cet espace est une zone sensible qui mérite toute notre afin d'être préservée »

- La **recherche** (1 avis)

« Permettre aux équipes scientifiques de prolonger leurs études afin de mieux connaître ce qu'est La Guyane (et Plateau des Guyanes). Le savoir est toujours innovant ».

Zone 9, Plaine abyssale :

- Adéquation avec le DSBM pour les questions de pêche et de protection de la nature
- Intérêt relatif porté par le public aux questions d'industrie et de loisir.

6 avis exprimés, sur les thèmes suivants :

- La recherche scientifique (3 avis)

« En vue de son caractère presque inconnu, cet espace est une zone qui se doit d'être protégée afin de pouvoir recenser les espèces y résidant » ; « Des profondeurs encore non connues il faut se préoccuper. Il faut apprendre encore et encore et profiter de ces scientifiques qui par vocation nous retransmettent leur découvertes »

- La plongée sous-marine (2 avis)

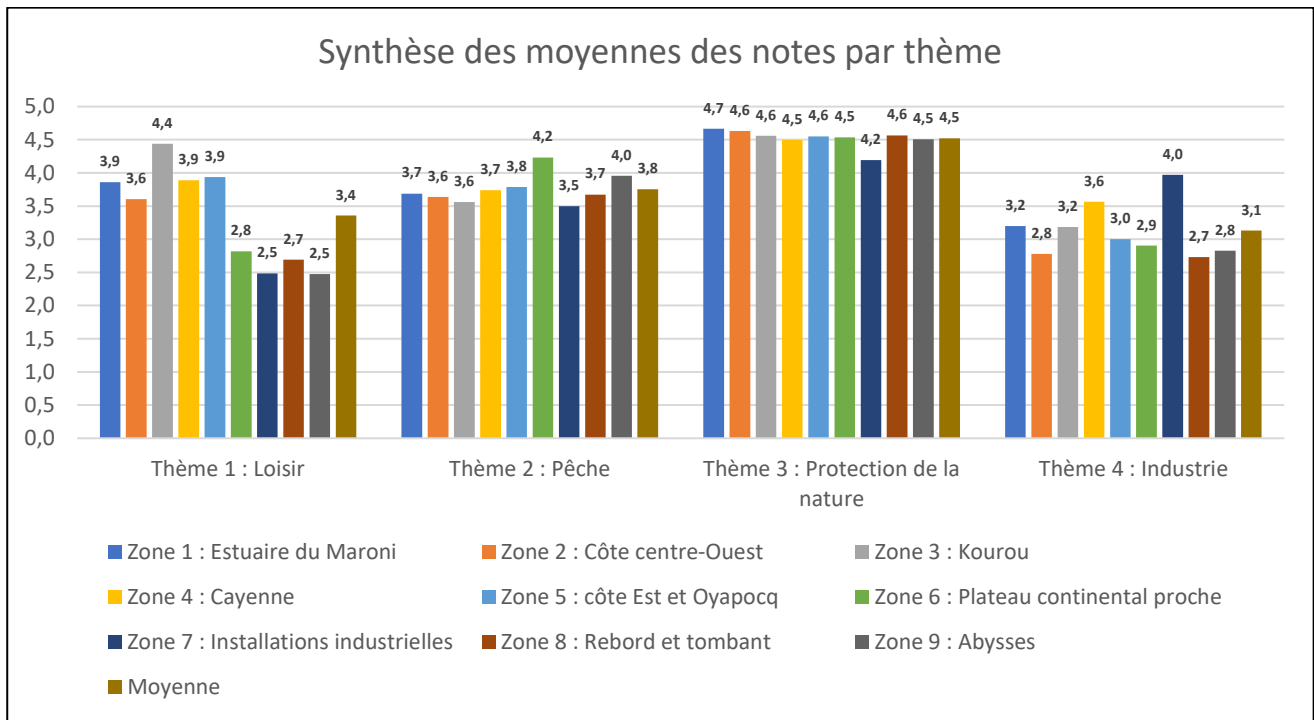
« Des plongées sous marines sur la barrière de corail pour les riches? » ; « Une zone où il devrait y avoir des activités (comme la plongé) pour découvrir les différents animaux marins rarement vue. »

- La pêche hauturière (1 avis)

« C’est une large et vaste zone où la pêche hautière pourra se développer et fournir au territoire un apport en ressource maritime satisfaisante. »

Synthèse des résultats recueillis

Le graphique ci-dessous présente la synthèse des moyennes des notes obtenues lors du questionnaire en ligne pour chaque zone d’étude en fonction des quatre thèmes proposés.



Ce graphique illustre la sensibilité des personnes ayant répondu pour la thématique de la protection de la nature (note moyenne de 4,5) et ce quelque que soit la zone d’étude (note supérieure à 4 dans les 9 zones).

La thématique de la pêche ressort également comme un enjeu important (note moyenne de 3,8) sur toutes les zones d’étude.

La comparaison par zone des meilleures et moins bonnes notes obtenues est illustrée dans le tableau ci-après.

	Thème 1 : Loisir	Thème 2 : Pêche	Thème 3 : Protection de la nature	Thème 4 : Industrie
Note maximale	Zone 3 : Kourou	Zone 6 : Plateau continental proche	Zone 1 : Estuaire du Maroni	Zone 7 : Installations industrielles
Note minimale	Zone 7 : Installations industrielles Zone 9 : Abysses	Zone 7 : Installations industrielles	Zone 7 : Installations industrielles	Zone 8 : Rebord et tombant

Les résultats présentés dans ce tableau démontrent que malgré la caractère « ludique » de la consultation réalisée, les réponses formulées peuvent être qualifiées dans leur ensemble de « sérieuse » au regard de leur cohérence avec les analyses faites dans le Document Stratégique de Bassin Maritime de Guyane.

CONCLUSION, ÉLÉMENTS DE REPONSE ET PISTES POUR LA PRISE EN COMPTE DE CETTE CONSULTATION

Concernant le mode consultation

Certains avis ont regretté que la consultation se tienne uniquement en ligne, ce qui serait un frein notamment à l'expression des plus anciens, cela ne semble pas être le cas. On peut rappeler que lors de la consultation préalable, qui s'est tenue en novembre 2021, cinq réunions publiques ont été organisées sur l'ensemble du littoral guyanais. Deux ateliers de concertation ont par ailleurs été organisés en mars 2023 par la DGTM auprès des représentants des parties prenantes. Les avis exprimés concernent pour plus de 20% des personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui peut indiquer que le principe de consultation en ligne n'est pas forcément un frein pour cette catégorie d'âge.

On peut, par contre, regretter le faible nombre de contributions à la consultation sur la plateforme « [jeparticipe.expertises-territoires](#) » et noter également la très faible expression des catégories plus jeunes, pour un territoire où plus de la moitié de la population a moins de 30 ans. Cela oblige à relativiser la représentativité des répondants.

La consultation ludique par l'application smartphone a réuni, en revanche, un nombre de participants plus significatif. Il peut lui être reproché d'être faite sur la base d'éléments simplifiés, mais cela correspond aussi à l'obligation légale de mettre à disposition du public une synthèse non-technique. La tonalité des contributions est beaucoup plus positive et constructive dans les remarques qui sont laissées, la plupart étant de surcroît pertinentes en rapport avec les enjeux de la zone visée. Pour les zones du large, on note toutefois une moindre pertinence dans la perception des enjeux, qui tient probablement à la difficulté de se représenter les distances, les profondeurs et les conditions de mer.

Concernant les thèmes abordés par le DSBM

Il y a semble-t-il une adhésion par les personnes qui se sont exprimées aux grands thèmes retenus. On peut noter que les thèmes liés à la protection de l'environnement, la pêche (lutte contre la pêche illégale, développement et structuration de la filière) et le tourisme (mise en valeur et aménagement du littoral) sont particulièrement commentés et sont déjà bien déclinés en termes d'objectifs stratégiques proposés.

Sur l'application smartphone, les contributeurs affichent un intérêt prédominant pour la protection de la nature et rarement de l'intérêt pour les questions industrielles et d'infrastructures lourdes.

Si 46 avis défavorables au projet de DSBM ont été exprimés sur les 70 avis reçus via la plateforme « [jeparticipe.expertises-territoires](#) » (soit environ 67 %), cette proportion doit être relativisée. Certains ne sont pas étayés et semblent plutôt traduire un mécontentement général, notamment un certain nombre de commentaires qui semblent relayer des éléments de langage communs sans rapport direct avec le projet de DSBM. D'autres avis expriment l'inutilité du document, ou son caractère hors sol. Quelques-uns, plus explicites, regrettent une mauvaise prise en compte de l'activité pêche (volonté de la voir contribuer davantage à l'alimentation de la population guyanaise, insuffisance des moyens de lutte contre la pêche illégale notamment) ou des orientations risquant d'entraver le développement économique global du territoire guyanais et de son autonomie. Concernant la pêche, il faut remarquer que les préoccupations exprimées sont majoritairement tournées vers une contribution à l'alimentation de la population guyanaise (ce qui est largement exprimé également dans la consultation par l'application smartphone) et que, finalement, c'est là que réside le principal décalage avec le projet de DSBM, qui reste sur une activité de pêche à 80% tournée vers l'export.

Parmi les avis favorables, la tenue de la consultation est saluée. La protection des ressources naturelles et le développement du territoire et des activités économiques sont des éléments mis en avant dans les commentaires, ce qui peut traduire un sentiment d'équilibre trouvé dans le projet de DSBM par ces participants.

Une demande pour une meilleure information du public et une plus grande association des citoyens se retrouve de façon récurrente dans les commentaires. Elle était déjà formulée lors de la concertation préalable. Rien n'est explicitement prévu dans le DSBM de ce point de vue.

Certains objectifs figurant dans le projet soumis à consultation pourraient être précisés/renforcés, notamment en évoquant les moyens susceptibles d'être mobilisés pour leur atteinte. C'est surtout au niveau de la déclinaison opérationnelle des objectifs stratégiques du DSBM, à travers le plan d'actions, que pourraient être mieux prises en compte les attentes du public, avec des précisions notamment sur les budgets accordés aux actions, la désignation d'un pilote, des objectifs chiffrés, éventuellement les zones prévues pour l'action. Ces données sont effectivement prévues dans les fiches descriptives des actions, mais elles ne sont pas systématiquement complétées.

Concernant les vocations prioritaires et leur représentation géographique

Qu'il s'agisse de la plateforme « expertises-territoires » ou des réponses à l'application smartphone, le découpage proposé dans le projet de carte des vocations ne semble pas faire débat, ou n'a en tout cas pas fait l'objet d'observations spécifiques.

Les priorités qui leur sont associées dans le projet de DSBM ne semblent pas non plus remises en cause, ou de manière relative¹. Les commentaires apportés par les répondants se disant défavorables au projet restent trop généraux et succincts pour en permettre une exploitation satisfaisante. Malgré tout, les enjeux évoqués par les participants sont bien présents dans le projet de DSBM et semblent, pour l'essentiel, plutôt bien reliés aux espaces géographiques identifiés dans la carte des vocations.

Aussi, c'est peut-être dans la description des différentes zones de vocation que pourraient être effectués des ajustements, susceptibles de mieux traduire et tenir compte des avis exprimés.

On peut aussi rappeler que le DSBM de Guyane a une portée avant tout stratégique, mais dont l'atteinte de certains objectifs dépendra de projets de développements territoriaux (aménagements touristiques, portuaires, etc.) pour lesquels des consultations spécifiques permettront aux populations directement concernées de s'exprimer.

Propositions pour une prise en compte dans la version finale du DSBM

Vision d'avenir :

- Ajouter une phrase sur la vision à 2030 d'un public informé des enjeux maritimes guyanais, de citoyens associés à la politique mer et littoral et engagés dans sa mise en œuvre.

Objectifs stratégiques :

¹ On peut toutefois s'interroger sur l'importance accordée aux loisirs, s'agissant de zones éloignées des côtes comme les zones 6 (plateau continental), 7 (installations industrielles), 8 (tombant) et 9 (abysses), où près d'un tiers des répondants de l'application smartphone leur ont accordé un score de 4 ou 5. Comme dit plus haut, un biais existe certainement du fait de manque de représentation de ces espaces éloignés de la côte.

- Ajouter un nouvel objectif stratégique dans l'axe gouvernance, en première position, qui viserait à développer l'information, la participation et l'engagement des citoyens guyanais (une formulation plus politique est à envisager comme par exemple : développer une culture maritime guyanaise et engager les citoyens dans la mise en œuvre du DSBM). Le décliner en 2 sous-objectifs dont l'un serait le développement de l'information et de la participation aux décisions et l'autre l'actuel IV.2.4. « Développer des partenariats entre acteurs pour former les jeunes et donner le goût de la mer ».
- Ajouter un objectif après le V.1 en priorité 3 (échéance durée du DSBM) : engager un débat citoyen sur les valeurs et la place de la pêche dans l'économie et la vie guyanaise, pour préparer un nouveau stratégique à l'occasion du prochain DSBM. De façon alternative, ce pourrait être un sous-objectif de plus dans l'axe gouvernance. Ce dialogue devrait être articulé avec le niveau européen (commission pêche du Parlement, conseil consultatif des pêches pour les outre-mer, Commission), dans le cadre de la mise en œuvre de la politique commune de la pêche.

Carte des vocations, ajustements proposés pour la description de chaque zone :

- **Zone 1** : hiérarchiser les priorités socio-économiques, en plaçant la lutte contre la pêche illégale en première position
- **Zone 2** : ajouter une priorité socio-économique pour le tourisme, voire l'écotourisme
- **Zone 3** : ajouter une priorité socio-économique pour le tourisme
- **Zone 4** : pas de modification
- **Zone 5** : hiérarchiser les priorités socio-économiques, en plaçant la lutte contre la pêche illégale en première position
- **Zone 6** : pas de modification
- **Zone 7** : pas de modification
- **Zone 8** : pas de modification
- **Zone 9** : pas de modification



MSP-OR
Advancing Maritime
Spatial Planning
in Outermost Regions

Contact du projet MSP-OR:
info@msp-or.eu

Coordinateur du projet MSP-OR:
Fundo Regional para a Ciência e Tecnologia (FRCT)

Largo da Matriz, 45-52, 1º andar
9500-095 Ponta Delgada
Portugal